

N°07-090623-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 8
 votants 10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Jacques JOUANS et Elvina SAVIOUX

Absents : Jean-Luc BASSET, Valérie MARTINET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL, Valérie MARTINET à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Réaménagement du site du Collet à Vaujany Phase 3 – Travaux 2022/2023 : Avenants aux marchés de travaux

Par délibérations des 4 février 2022 et 4 mars 2022, le Conseil municipal a procédé à l'attribution des marchés de travaux pour le Réaménagement du site du Collet Phase 3.

A ce jour, des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre des marchés pour le lot n°1 « Réseaux » passé avec le groupement CARRON / PETAVIT et le lot n°4 « Équipement station de recirculation et chloration jeux d'eau » passé avec la société SAUR.

Conformément aux dispositions des articles R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la commande publique, la Commune de Vaujany souhaite donc entériner, par voie d'avenant, la réalisation de ces travaux complémentaires.

Les projets d'avenants sont joints à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Décide de valider les avenants suivants aux marchés de travaux de Réaménagement du site du Collet Phase 3 :
 - ✓ Pour le lot n°1 « Réseaux » passé avec le groupement CARRON / PETAVIT : avenant n°1 pour un montant de 32 640.10 € HT, portant le montant du marché de 242 247.80 € HT à 274 887.90 € HT ;
 - ✓ Pour le lot n°4 « Équipement station de recirculation et chloration jeux d'eau » passé avec la société SAUR : avenant n°1 pour un montant de 10 715.00 € HT, portant le montant du marché de 65 380.00 € HT à 76 095.00 € HT.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2312 du budget communal 2023 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature des avenants à venir.

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 12/06/2023

Le Maire,

Yves GENEVOIS



AVENANT N°1

(Marché des collectivités locales et de leurs établissements publics)

TRAVAUX : Réaménagement du site du collet à Vaujany Phase3 – Travaux 2022-2023
LOT 1 : Réseaux

Article 1 . CONTRACTANTS

Pouvoir Adjudicateur

M. Yves GENEVOIS, Maire

agissant au nom et pour le compte de la

Commune de VAUJANY

Mairie - 11, Route de la Cour Basse 38114 VAUJANY

L'entreprise

M. Jean-Pierre CARRON, Président

agissant pour le compte du groupement d'entreprises **CARRON / PETAVIT**

Avenue du 22 Août 1944 38350 LA MURE

Article 2 . RAPPEL DU MARCHÉ D'ORIGINE

- Montant du Marché :

HT	TVA 20 %	TTC
242 247,80 €	48 449,56 €	290 697,36 €

- Date de notification du marché : 11/03/2022
- Délais : 36 semaines (dont 4 semaines de préparation)
- Ordre de service n°1, en date du 17/03/2022, pour démarrage préparation de chantier au 25/03/2022 et un début de travaux le 25/04/2022
- Ordre de service n°2, en date du 9/12/2022, relatif au planning valant notification

Article 3 . OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires

:

- Raccordement du site sur le réseau supprimé devant le restaurant, suite à la géo détection : **2 439.75 € HT**
- Mise en place d'un réseau d'alimentation en eau pour l'entrée 1 : **8 014.75 € HT**
- Anticipation du collecteur d'assainissement au niveau de l'entrée 2, ajout de 9 m de canalisation pour sortir de l'emprise : **3 718.75 € HT**
- Ajout d'un joint d'étanchéité sur le PEHD de refoulement pour fiabiliser la jonction : **823.00 € HT**
- Réalisation d'une attente d'arrosage en eau brute du Couard au niveau de la zone de pique-nique : **6 601.75 € HT**
- Mise en conformité du restaurant communal pour la gestion des graisses : **8 682.90 € HT**
- Réalimentation des candélabres existants situé vers le Pump Track : **2 359.20 € HT**

TOTAL TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES HT

32 640.10 €

Article 4 . INCIDENCE FINANCIERE / NOUVEAU MONTANT DU MARCHE

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à :

Total HT de l'avenant	32 640,10 €
T.V.A. 20 %	6 528,02 €
Total TTC de l'avenant	39 168,12 €

soit une augmentation de **13.47%** sur le montant du marché initial.

Le montant du nouveau marché s'élève à :

Montant du marché d'origine	242 247,80 €
Montant de l'avenant n°1	32 640,10 €
Total HT nouveau montant marché	274 887,90 €
T.V.A. 20%	54 977,58 €
Total TTC nouveau montant marché	329 865,48 €

La nouvelle répartition du groupement est définie comme suit :

Entreprise	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
CARRON SAS	81 192.77 €	16 238.55 €	97 431.32 €
PETAVIT SAS	193 695.13 €	38 739.03 €	232 434.16 €

Article 5 . DELAI D'EXECUTION

Le délai est inchangé.

Article 6 . DEROGATIONS EVENTUELLES

Néant.

Article 7 . CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses du marché initial, non modifiées par les articles du présent avenant restent applicables pour l'ensemble des travaux.

Le

Le Maître d'ouvrage

L'entreprise

AVENANT N°1

(Marché des collectivités locales et de leurs établissements publics)

TRAVAUX : Réaménagement du site du collet à Vaujany Phase3 – Travaux 2022-2023
LOT N°4 : Equipement Station de recirculation et Chloration Jeux d'eau

Article 1 . CONTRACTANTS

Pouvoir Adjudicateur

M. Yves GENEVOIS, Maire

agissant au nom et pour le compte de la

Commune de VAUJANY

Mairie - 11, Route de la Cour Basse 38114 VAUJANY

L'entreprise

M. Hervé TOURNAIRE, Responsable Travaux PE

agissant pour le compte de l'entreprise **SAUR**

18 Avenue de la Gare 07100 ANNONAY Cedex 04

Article 2 . RAPPEL DU MARCHE D'ORIGINE

- Montant du Marché :

HT	TVA 20 %	TTC
65 380,00 €	13 076,00 €	78 456,00 €

- Date de notification du marché : 11/03/2022
- Délais : 36 semaines (dont 4 semaines de préparation)
- Ordre de service n°1, en date du 17/03/2022, pour démarrage préparation de chantier au 25/03/2022 et un début de travaux le 25/04/2022.
- Ordre de service n°2, en date du 9/12/2022, relatif au planning valant notification

Article 3 . OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les travaux supplémentaires :

- Passage en roues inox pour les pompes (2x900,00 € HT) : **1 800,00 € HT**
- Mise en place d'un analyseur de chlore (autosurveillance de l'installation) : **4 470,00 € HT**
- Remplacement électrovanne et robinet à flotteur par vanne TOR secourue: **pas de plus value**
- Fourniture d'un tampon accès bache inox 316L : **1 315,00 € HT**
- Passage d'après réponses aux questions de DN100 à DN150 : **1 780,00 € HT**
- Proposition de fourniture d'une échelle inox fixe pour descente dans la bache : **1 350,00 € HT**

TOTAL TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES HT

10 715,00 €

Article 4 . INCIDENCE FINANCIERE / NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Le montant de l'avenant n° 1 s'élève à :

Total HT de l'avenant	10 715,00 €
T.V.A. 20 %	2 143,00 €
Total TTC de l'avenant	12 858,00 €

soit une augmentation de **16.39 %** sur le montant du marché initial.

Le montant du nouveau marché s'élève à :

Montant du marché d'origine	65 380,00 €
Montant de l'avenant n°1	10 715,00 €
Total HT nouveau montant marché	76 095,00 €
T.V.A. 20%	15 219,00 €
Total TTC nouveau montant marché	91 314,00 €

Article 5 . DELAI D'EXECUTION

Le délai est inchangé.

Article 6 . DEROGATIONS EVENTUELLES

Néant.

Article 7 . CONDITIONS GENERALES

Toutes les clauses du marché initial, non modifiées par les articles du présent avenant restent applicables pour l'ensemble des travaux.

Le

Le Maître d'ouvrage

L'entreprise